

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2024.00730

**MISSION DE DIAGNOSTIC ET INVESTIGATIONS DU
COLLECTEUR UNITAIRE AVENUE JEAN DELANDE À
SAINT-GALMIER CONCLU AVEC LA SOCIÉTÉ INFRANEO**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2024.00007 en date du 18 janvier 2024 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Luc DEGRAIX, dans les domaines de la commande publique, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT la consultation relative à un marché de prestations intellectuelles concernant la mission de diagnostic et investigations du collecteur unitaire avenue Jean Delande à Saint-Galmier pour un montant inférieur à 20 000 € HT, pour laquelle les cinq prestataires suivants ont été consultés par mail :

- INFRANEO - 79, Impasse du Moulin – 69830 Saint-Georges-de-Reneins,
- CEBTP GINGER - Cité Artisanale Charles Chana rue des Haveuses 42 230 Roche-la-Molière
- QCS Services rachetée par Quardina - 5B, rue Claude Chappe 69 771 Saint-Didier-au-Mont D'Or Cedex,
- IRAEUS - 109 avenue de Lespinet - Bâtiment A 31 400 Toulouse,
- COGECI - Immeuble WOOPA, 10 avenue des Canuts, CS 80034, 69 517 Vaulx-en-Velin Cedex,

CONSIDERANT qu'un seul prestataire a remis une offre conforme dans les délais :

- INFRANEO - 79, impasse du Moulin – 69 830 Saint-Georges-de-Reneins,

CONSIDERANT que les offres ont été jugées au regard des critères énoncés lors de la consultation par mail, à savoir le prix des prestations pondéré à 40 %, la valeur technique pondérée à 40 % et le délai-planning pondéré à 20 %,

CONSIDERANT que suite à l'analyse de cette seule offre, il en résulte que la société INFRANEO présente une offre économique la plus avantageuse pour Saint-Étienne Métropole au regard des critères de jugement précités,

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché est conclu avec l'entreprise INFRANEO domiciliée à 79, Impasse du Moulin à Saint-Georges-de-Reneins (69 830), Siret n°411 018 781 00053 relatif à la mission de diagnostic et investigations du collecteur unitaire avenue Jean Delande à Saint-Galmier.

REÇU EN PREFECTURE

Le 14 août 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

99_AU-042-244200770-20240814-C20240073010

ARTICLE 2

Le marché est traité par application d'un prix global et forfaitaire. Les prix sont actualisables.
Le montant total du marché est de 19 880,00 € HT.

ARTICLE 3

Le marché démarre sur ordre de service pour une période de 8 semaines (durée des interventions et remise des documents).

ARTICLE 4

La dépense correspondante sera imputée au budget assainissement, section d'investissement, 2014 GALM 60507.

ARTICLE 5

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 6

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 14/08/2024
Pour le Président, par délégation,
Le 18^{ème} Vice-Président,



Jean-Luc DEGRAIX